



Ministère des Affaires Etrangères, de
l'Intégration Régionale et de la Coopé-
ration au Développement

MAEIRCD-MAGAZINE

No 50 du 4 Septembre 2026

Le Président Ndayishimiye regagne Bujumbura après la Session extraordinaire de l'Union Africaine à Luanda



Le Président de la République du Burundi et Président en exercice de l'Union Africaine, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a regagné Bujumbura le lundi matin 31 août 2026, au terme de sa mission à Luanda, en Angola, où il a présidé la 21^e Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine.

Dans son adresse à la presse locale, la Porte-parole du Président de la République du Burundi Madame Nancy Ninette Mutoni a fait savoir que cette réunion extraordinaire a été organisée dans un contexte continental très difficile.

Le Président Ndayishimiye reconnaît que le continent africain est marqué par la persistance des conflits, du terrorisme, de l'extrémisme violent et des crises politiques. Il a ainsi appelé au renforcement des mécanismes africains de prévention et de gestion des conflits, ainsi qu'au dialogue inclusif et à la démocratie.

Il a également souligné l'importance de privilégier les solutions africaines aux crises africaines, tout en mettant en exergue le lien entre la paix, le développement, l'inclusion et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans cette Edition:

page

Le Président Ndayishimiye regagne Bujumbura après la Session extraordinaire de l'Union Africaine à Luanda

1

Renforcement de la coopération bilatérale entre le Burundi et la Serbie en marge du 65^e anniversaire du Mouvement des pays Non Alignés

5

Audience entre le Ministre des Affaires Etrangères du Burundi et son Homologue de Guinée Bissau en marge du 65^e anniversaire du Mouvement des pays Non Alignés

6

Signature d'un Échange de Notes sur le don de riz japonais

6

Rencontre du Ministre des Affaires Étrangères Burundais avec les Ambassadeurs des pays membres de l'EAC

7

Renforcement des relations bilatérales entre le Burundi et l'Allemagne : audience entre le Secrétaire Permanent et l'Ambassadeur Klink

8

Audience du Secrétaire Permanent avec la délégation de l'Union européenne sur le règlement Global Europe (2028-2034)

9

Table ronde du Conseil des affaires de l'Afrique de l'Est sur le commerce et les investissements

9

Visite de courtoisie de l'Ambassadeur de France désigné au Burundi

10

Célébration de la 24^{ème} journée de la médecine traditionnelle

10

À l'issue de la session, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont adopté des décisions visant notamment à renforcer l'alerte précoce, la diplomatie préventive et la ca-

pacité de l'Union Africaine à répondre rapidement aux crises. **(Présidence)**

Gitega/Ciôture de la campagne de prise en charge de la fistule obstétricale au Burundi : un appel à renforcer la prise en charge et la prévention



La Première Dame du Burundi, Son Excellence Angeline Ndayishimiye a rehaussé de sa présence, le mercredi 2 septembre 2026, à Gitega, les cérémonies de clôture des activités de la campagne de prise en charge de la fistule obstétricale au Burundi. Cette campagne a été organisée par la Fondation Bonne Action Umugiraneza, en partenariat avec l'Hôpital régional de Gitega.

Dans son allocution, Son Excellence Angeline ndayishimiye a vivement salué la contribution des médecins spécialistes venus d'Éthiopie et de la Tanzanie pour travailler aux côtés de leurs homologues burundais. Elle a indiqué que cette collaboration avait permis de mettre en commun les connaissances, les compétences et les expériences, afin de dépister, opérer et traiter plusieurs femmes souffrant de la fistule obstétricale.

La Première Dame du Burundi a souligné que la fistule obstétricale ne constitue pas uniquement un problème de santé. Elle représente également un problème familial et social qui touche profondément la personne qui en souffre et qui a des conséquences sur son développement socioéconomique. Elle a ainsi appelé les familles et la communauté à apporter leur soutien aux femmes atteintes de cette maladie, notamment par l'encouragement, l'accompagnement et l'affection.

Son Excellence Angeline Ndayishimiye a encouragé les femmes prises en charge au cours de cette campagne à suivre attentivement les conseils des médecins, afin de

consolider leur guérison. Elle leur a demandé de devenir, à leur retour dans leurs communautés, de véritables témoins de la lutte contre la fistule obstétricale, en partageant leurs expériences et en expliquant aux autres femmes comment elles ont été prises en charge et guéries. Elle a également invité toute personne qui soupçonne être atteinte de cette maladie à consulter rapidement l'établissement de santé le plus proche. Pour la Première Dame du Burundi, la lutte contre la fistule obstétricale ne doit pas se limiter au traitement des femmes déjà atteintes. La prévention constitue également un moyen essentiel pour réduire cette maladie. Elle a ainsi appelé les femmes enceintes à effectuer régulièrement les consultations prénatales afin que leur grossesse soit suivie par des professionnels de santé jusqu'à l'accouchement. Elle a également exhorté les parents à faire contrôler régulièrement la santé de leurs enfants. Selon elle, certaines maladies congénitales, notamment celles qui touchent les parties intimes, peuvent être détectées dès le jeune âge et prises en charge à temps.

A son tour, le Directeur de l'Hôpital régional de Gitega, Monsieur Eric Ndiokubwayo a indiqué que la campagne de prise en charge de la fistule obstétricale avait débuté le 24 août 2026. Au total, 28 femmes ont bénéficié d'une intervention chirurgicale dans le cadre de cette campagne. Leur état de santé est actuellement jugé satisfaisant. Monsieur Ndiokubwayo a remercié la Première Dame du Burundi pour avoir, à travers la Fondation Bonne Action Umugiraneza, placé la prise en charge de la fistule obstétricale parmi ses priorités. Il a souligné que cette initiative avait permis à plusieurs femmes qui avaient perdu espoir à cause de cette maladie de retrouver leur dignité et de se sentir à nouveau valorisées au sein de leurs familles.

Enfin, afin de faciliter leur réintégration sociale et de leur permettre de retrouver leur autonomie, le Directeur Ndiokubwayo a plaidé pour que les femmes guéries bénéficient d'un accompagnement dans différents métiers générateurs de revenus.

Dans le cadre de reconforter et encourager ces femmes atteintes de la fistule obstétricale, Son Excellence Ange-

line Ndayishimiye était venue étant munie d'une assistance composée de vivres et non vivres leur

destinée. (Le Renouveau)

Assemblée Nationale : adoption du projet de calendrier des activités du 31 août au 14 septembre 2026



Sous l'égide du Président de l'Assemblée Nationale Très Honorable Gélase Daniel Ndadirabe, les députés se sont réunis en séance plénière le mardi 1er septembre 2026, au palais des congrès de Kigobe, pour adopter le projet de calendrier des activités de la session parlementaire ordinaire d'août 2026, pour la période du 31 août au 14 septembre 2026. Les parlementaires ont également suivi la présentation des rapports de missions effectuées par certains députés.

Dans le projet de calendrier des activités de la session parlementaire ordinaire d'août 2026, allant du 31 août au 14 septembre 2026, il est prévu pas mal d'activités. Pour cela les élus du peuple suivront la présentation du rapport d'analyse du rapport définitif d'audit de la gestion des transports en commun, une présentation qui sera suivi de questions orales

et débat qui seront adressés au Ministre des infrastructures, des logements sociaux, des transports et de l'équipement. Ils suivront aussi la présentation du rapport d'analyse du rapport définitif d'audit de la gestion de la centrale d'achat des médicaments essentiels, dispositifs médicaux, produits et matériels de laboratoire du Burundi. Après cette présentation, ils adresseront des questions orales au Ministre de la Santé Publique sur ce rapport.

Dans cette session parlementaire, il est également prévu l'analyse et l'adoption du projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord de la coopération entre le Gouvernement de la République d'Angola et le Gouvernement de la République du Burundi relatif à l'exemption de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service, signé à Addis-Abeba le 12 février 2026. Ils analyseront aussi le projet de loi portant modification du décret -loi n°1/016 du 23 février 1993 érigeant en infractions les fraudes aux examens et aux évaluations pédagogiques organisés en vue du passage de classe ou de cycle ou de l'obtention de certificats et diplômes.

Dans cette session parlementaire ordinaire, le Premier Ministre de la République du Burundi va présenter, devant le parlement réuni en congrès, le rapport de mise en œuvre du Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) du Gouvernement du deuxième semestre, exercice 2025-2026. (Le Renouveau)

Le Gouvernement du Burundi au secours des récentes victimes d'incendie de Bujumbura



Dans l'après-midi du mardi 1er septembre 2026, le Premier Ministre Burundais

Monsieur Nestor Ntahontuye, accompagné d'autres Hauts Cadres de l'Etat, des Administratifs, des Res-

pensables du secteur bancaire et autres, ont effectué une visite dans les endroits récemment touchés par les incendies et des galeries non touchés mais à haut risque au regard des constructions dépourvues des voies de secours, en vue de mettre en œuvre les différentes recommandations issues du Conseil des Ministre et du Conseil National de Sécurité.

Cette visite a débuté au marché de KININDO où il a été constaté que sa plus grande partie a été sauvée, puis à la galerie NDAYIZAMBA et au centre

commercial le Parisien où d'importants dégâts matériels ont été enregistrés. Cette visite avait pour objectif de constater les conséquences des récents incendies et d'évaluer la situation, afin de prendre des mesures appropriées en faveur des commerçants victimes de ces sinistres comme l'ont recommandé le conseil des ministres et le Conseil National de la Sécurité. Ces autorités ont pu constater l'ampleur des pertes subies par les commerçants et les propriétaires des infrastructures touchées.

Dans une interview accordée à la presse, Monsieur le Premier Ministre a souligné qu'une opération de recensement des victimes et de leur perte va débiter ainsi que de l'identification des maisons d'assurances auxquelles ces victimes s'étaient affiliées afin de déterminer les mesures d'accompagnement nécessaires. Parmi les mesures d'accompagnement envisagées figurent la sensibilisation des maisons d'assurance pour de rapides procédures d'indemnisation, la révision des échéances de remboursement des crédits contractés par ces sinis-

trés et l'octroi d'autres crédits à des taux abordables pour leur relèvement.

En marge de cette visite, ces autorités sont passées aux galeries VILLAGE MARKET et IDEAL pour constater l'état des infrastructures y érigées et leurs voies de secours et de passage des véhicules anti-incendie afin de penser toujours à la prévention qu'à la gestion des sinistres. Face à cette situation, le Chef de l'exécutif burundais a déclaré que non seulement les marchandises qui se trouvent dans ces galeries sont exposées également au grand risque mais les personnes qui y exercent leurs activités sont en danger imminent.

En outre, il a promis qu'à travers un comité ministériel qui sera mis en place, un réaménagement de tous les endroits notamment les marchés et galeries à vocation commerciale va bientôt commencer avec ouverture des voies de secours et libération des voies de passage des véhicules anti-incendie. **(Primature)**

Primature : réunion sur l'aménagement du périmètre irrigué de Kaburantwa pour accroître la production agricole



Le mardi 1^{er} septembre 2026, au Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique le Premier Ministre Burundais Monsieur Nestor Ntahontuye a tenu une réunion de coordination des interventions des différents partenaires dans l'aménagement hydroagricole du périmètre irrigué de Kaburantwa. A l'issue des échanges, les parties prenantes ont convenu d'élaborer une feuille de route précisant les interventions de chacun, sous la coordination du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et la Primature. Monsieur Ntahontuye a insisté sur la nécessité de mener les différents travaux de manière coordonnée, afin que l'aménagement du marais per-

mette d'accroître la production agricole tout en préservant les activités liées au barrage hydroélectrique Kabu16, construit par la Régideso. L'objectif de cette réunion est d'éviter que les travaux d'aménagement hydroagricole n'affectent le fonctionnement ou les activités du barrage construit par la Régideso. Il a précisé que l'aménagement du marais de Kaburantwa devrait permettre aux agriculteurs d'exploiter leurs terres aussi bien pendant la saison des pluies que pendant la saison sèche. Il a ajouté que l'aménagement de ce marais constitue ainsi un enjeu important à la fois pour l'augmentation de la production agricole et énergétique.

Le périmètre irrigué de Kaburantwa fait l'objet de plusieurs interventions financées ou mises en œuvre par différents acteurs. Il s'agit notamment du projet financé par la Banque Mondiale, de celui appuyé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et des interventions d'Enabel, auxquelles s'ajoutent les activités réalisées par la Régideso sur la rivière Kaburantwa dans le cadre du barrage hydroélectrique Kabu16. La multiplicité d'interventions avait suscité un malentendu sur la coordination et l'articulation des activités entre les différentes parties prenantes. Une situation qui risquait de compromettre la complémentarité des interventions et de retarder le démarrage des travaux d'aménagement du ma-

rais. Face à cette situation, les participants ont convenu de mettre en place une feuille de route commune. Celle-ci devra déterminer clairement les différentes activités à réaliser, leur articulation ainsi que les responsabilités des acteurs concernés. La mise en œuvre de ces interventions se fera sous la coordination du Ministère ayant l'agriculture dans ses attributions. Les activités d'aménagement devraient démarrer prochainement, sous la coordination du Ministère en charge de l'Agriculture, avec un suivi de la Primature. La feuille de route atten-

due devra ainsi servir de cadre commun pour harmoniser les interventions sur la rivière Kaburantwa. Cette réunion s'inscrivait dans le cadre de la restructuration du projet de résilience climatique des collines du Burundi (PRCCB), financé par la Banque mondiale. Les échanges ont porté particulièrement sur la poursuite et le démarrage effectif des activités d'aménagement hydroagricole du périmètre de Kaburantwa en commune Bukinyanya de la province de Bujumbura. **(Le Renouveau)**

Renforcement de la coopération bilatérale entre le Burundi et la Serbie en marge du 65e anniversaire du Mouvement des pays Non Alignés



En marge de la réunion commémorative du 65e anniversaire du Mouvement des pays Non Alignés du 31août 2026, le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement du Burundi, Son Excellence l'Ambassadeur Edouard Bizimana et sa délégation ont eu des discussions avec le Ministre des Affaires Etrangères de la Serbie. Les deux

délégations ont échangé sur les relations bilatérales entre le Burundi et la Serbie et ont toutes apprécié l'état des liens historiques entre les deux pays marqués par des contacts permanents de haut niveau notamment la visite des plus hautes autorités des deux pays. Le MoFA burundais et son collègue de la Serbie ont échangé sur les domaines de coopération notamment l'agriculture, l'éducation, les mines, l'énergie, échange de la main d'œuvre, etc.

Les deux ministres sont revenus sur la signification de la commémoration des 65 ans du mouvement des pays Non- Aligné et ont tous les deux constaté la pertinence de cette commémoration vu que beaucoup de défis existent malgré la disparition des blocs socialistes et capitalistes qui avaient inspiré la création du mouvement: ces défis incluent: les conflits armés, l'unilatéralisme dans la gestion des affaires mondiales, l'exclusion du sud global, la pauvreté, les changements climatiques et autres qui exigent une synergie de force et d'actions pour promouvoir une paix durable et un développement inclusif.

Au niveau bilatéral, les deux autorités ont convenu d'organiser les consultations bilatérales dans les mois qui viennent pour accélérer la mise en application des accords déjà signés entre les deux pays. Joignant la parole à l'acte et répondant à la demande du Ministre Bizimana, le Ministère des Affaires Etrangères de la Serbie a organisé une rencontre entre la délégation burundaise et certains hommes d'affaires serbes œuvrant dans le secteur de l'énergie, de la défense et de la sécurité. La rencontre a permis de se convenir sur l'organisation d'une visite de travail de ces investisseurs au Burundi et celle des investisseurs burundais en Serbie. **(MAEIRCD)**

Audience entre le Ministre des Affaires Etrangères du Burundi et son Homologue de Guinée Bissau en marge du 65e anniversaire du Mouvement des pays Non Alignés



en audience Son Homologue de Guinée Bissau, Madame Fatumata Jau. Les deux autorités ont échangé sur

En marge de la réunion commémorative du 65e anniversaire du mouvement des pays Non Alignés du 31 août 2026, le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement du Burundi, Son Excellence l'Ambassadeur Edouard Bizimana a reçu

des sujets d'intérêt commun relatifs au renforcement des relations bilatérales entre les deux pays.

Les deux Ministres ont en outre échangé sur la nécessité de la mise en œuvre des accords signés à Guinée Bissau. La Ministre a profité de cette rencontre pour partager des informations sur la situation politique dans son pays et les efforts fournis par les autorités de transition pour normaliser la situation. A cet effet, elle a signalé que son pays mène des consultations nationales pour faire adopter une nouvelle constitution et l'organisation des élections dans les mois à venir. **(MAEIRCD)**

Signature d'un Échange de Notes sur le don de riz japonais



Le 3 septembre 2026, un Échange de Notes relatif à l'octroi d'un don de riz japonais au Burundi a été signé par Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Édouard BIZIMANA, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, et Son Excellence Monsieur KAZUYA NAKAJO, Ambassadeur du Japon au Burundi.

Ce don permettra l'approvisionnement d'environ 2 500 tonnes de riz japonais, pour une valeur estimée à 350 millions de yens (à peu près 13.750.000.000 Francs burundais).

Le riz ainsi fourni sera vendu et les recettes issues de cette vente seront versées sur un compte ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB), appelé « Fonds de contrepartie ». Ces fonds serviront au financement de projets de développement convenus d'un commun accord entre les deux parties.

Ce don vient s'ajouter à celui déjà accordé par le Gouvernement du Japon au Burundi, portant sur 2 053 tonnes de riz au cours de l'année écoulée, témoignant ainsi de la constance de l'appui japonais en faveur du développement du Burundi.

À cette occasion, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Édouard BIZIMANA a vivement remercié le Gouvernement de la République du Japon pour ce don. Il a souligné que le Burundi et le Japon entretiennent des relations d'amitié et de coopération de longue date, et que le Japon a toujours été aux côtés du Burundi à travers son soutien à plusieurs projets de développement.

Le Ministre a également indiqué que l'appui du Japon contribue à la mise en œuvre de la Vision du Burundi, pays émergent à l'horizon 2040 et pays développé à l'horizon 2060. Il a, par ailleurs, appelé à accélérer la mise en œuvre des projets déjà convenus entre les deux parties, notamment la construction des hangars

ainsi que la réhabilitation de la route Boulevard du Japon.

Pour sa part, Son Excellence Monsieur KAZUYA NAKAJO, Ambassadeur du Japon au Burundi,

s'est réjoui de l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. Il a réaffirmé l'engagement du Japon à poursuivre son soutien au Burundi, y compris dans d'autres secteurs prioritaires du développement national. (MAEIRCD)

Rencontre du Ministre des Affaires Étrangères Burundais avec les Ambassadeurs des pays membres de l'EAC



Le matin du 5 septembre 2026, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Édouard Bizimana, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, a présidé une réunion urgente avec les Ambassadeurs accrédités au Burundi représentant les pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). Cette rencontre avait pour objectif d'échanger sur la situation préoccupante concernant certains citoyens burundais exerçant de petites activités commerciales dans la région, en particulier au Kenya, qui ont récemment été victimes de maltraitements et de discriminations.

Son Excellence le Ministre a rappelé que le Gouvernement du Burundi a reçu avec regret les déclarations prononcées le 18 juin 2026 par un député kenyan, affirmant que les Burundais n'avaient pas accès aux petits emplois au Kenya et qu'ils devraient regagner leur pays. À la suite de ces propos, plusieurs ressortissants burundais engagés dans le petit commerce ont rencontré des difficultés dans l'exercice de leurs activités, allant jusqu'à subir des actes de spoliation et des violences injustifiées.

Le Ministre a également relevé que ces déclarations ont été suivies d'un discours du Président kenyan, lequel a exacerbé les tensions et provoqué des violences ciblant les citoyens burundais. Tout en réaffirmant que le Burundi respecte les décisions souveraines des autorités kenyanes en matière de régulation du commerce, Son Excellence Édouard Bizimana a insisté sur la nécessité que celles-ci soient

prises en œuvre dans le strict respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine. Il a rappelé que l'EAC constitue une famille, au sein de laquelle aucun citoyen ne devrait être traité indignement.



Le Ministre a indiqué que l'objectif principal de cette réunion était de demander à l'Ambassadeur du Kenya au Burundi, Monsieur Henry Wambuma de transmettre ce message aux autorités de son pays, afin que des solutions pacifiques et diplomatiques soient rapidement trouvées pour mettre un terme à cette situation.

En réponse, l'Ambassadeur du Kenya au Burundi a souligné la solidité des relations bilatérales et diplomatiques entre le Burundi et le Kenya, affirmant qu'aucun incident ne saurait les remettre en cause. Il a assuré que son gouvernement s'impliquerait activement pour garantir la dignité et la sécurité des Burundais exerçant leurs activités sur le territoire kenyan.

Prenant la parole, l'Ambassadeur de la République Démocratique du Congo au Burundi, Monsieur Willy Mulamba Mabika a rappelé que chaque pays membre de l'EAC devait agir dans l'esprit du panafricanisme. Il a insisté sur le fait que l'Afrique est un espace solidaire, et que la négligence de telles situations risquerait de conduire à des dérives similaires à celles observées en Afrique du Sud, marquées par des actes de xénophobie et de violences contre des ressortis-

sants étrangers. Il a exhorté les pays africains à s'unir pour condamner fermement ces pratiques et bâtir une communauté pacifique et unifiée.

En conclusion, Son Excellence le Ministre Édouard Bizimana a lancé un appel à tous les Burundais résidant à l'étranger afin qu'ils respectent scrupuleusement les lois et règlements des pays hôtes, notamment en matière de documents de voyage. Il a réaffirmé l'engagement du Gouvernement du Burundi à protéger sa diaspora et ses biens, tout en invitant celle-ci à dénoncer tout acte criminel ou toute difficulté rencontrée, afin que des solutions

appropriées puissent être apportées.

Le Burundi se prépare à envoyer des bus au Kenya et l'Ambassade du Burundi à Nairobi va délivrer les laissez-passer gratuits pour faciliter le retour au Burundi qui souhaitent quitter le Kenya.

Le Gouvernement kenya sera tenu responsable de tout ce qui arrivera aux citoyens burundais et le Burundi se réserve le droit de prendre les mesures qui s'imposent dans le cadre de la réciprocité. **(MAEIRCD)**

Renforcement des relations bilatérales entre le Burundi et l'Allemagne : audience entre le Secrétaire Permanent et l'Ambassadeur Klink



Le mardi 1er septembre 2026, au siège du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement (MEAIRCD), Monsieur Sophonie Nitunga, Secrétaire Permanent en charge des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, a reçu en audience Son Excellence Monsieur Hubertus Ulrich Klink, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Burundi, venu dans le cadre d'une visite de courtoisie.

Au cours des échanges, les deux personnalités ont salué les excellentes relations d'amitié et de coopération qui unissent le Burundi et l'Allemagne. L'Ambassadeur Klink a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux que lui a réservé le Gouvernement burundais depuis son arrivée, et a réaffirmé sa volonté de travailler activement au renforcement du partenariat bilatéral.

Il a notamment souligné l'engagement de son pays à soutenir le financement du projet de construction du chemin de fer reliant Dar es Salaam, Bujumbura et la République Démocratique du Congo, projet considéré comme hautement stratégique et porteur de retombées économiques majeures pour la région.

L'Ambassadeur a également encouragé le Burundi, en sa qualité de membre actif de l'Union africaine, à intensifier ses initiatives en faveur du rétablissement de la paix et de la sécurité dans la partie Est de la RDC.

Prenant la parole, Monsieur Sophonie Nitunga a salué le dévouement de l'Ambassadeur, illustré par ses déplacements à l'intérieur du pays dès son arrivée. Il a confirmé l'importance stratégique du projet ferroviaire et a insisté sur la nécessité de son achèvement pour stimuler l'intégration régionale et le développement économique.

Concernant la situation sécuritaire à l'Est de la RDC, le Secrétaire Permanent a déploré le non-respect des initiatives de paix déjà entreprises, notamment les accords de Washington et de Doha. Il a lancé un appel à l'Allemagne et à la communauté internationale pour une implication accrue dans la mise en œuvre effective de ces accords.

En conclusion, Monsieur Nitunga a réaffirmé la disponibilité du Burundi à collaborer étroitement avec la République Fédérale d'Allemagne afin de consolider les relations bilatérales et d'accompagner les missions diplomatiques allemandes dans le pays. **(MAEIRCD)**

Audience du Secrétaire Permanent avec la délégation de l'Union européenne sur le règlement Global Europe (2028–2034)



En date du 2 septembre 2026, le Secrétaire Permanent en charge des Affaires Etrangères au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Monsieur Sophonie NITUNGA, a reçu en audience Madame Delphine VAN LANDSCHOOT, Cheffe de délégation adjointe, et Monsieur IVA HAEFKENS, Chef de coopération. Cette délégation de l'Union européenne est venue présenter l'état d'avancement de la préparation du règlement Global Europe, principal instrument de financement extérieur du cadre financier pluriannuel 2028–2034.

Selon les échanges, la proposition de la Commission européenne traduit une ambition élevée pour renfor-

cer et mieux structurer le financement de l'action extérieure de l'Union européenne. La délégation a précisé que le règlement vise à rendre cet appui plus cohérent, plus flexible et plus efficace. Elle a également indiqué avoir déjà entamé les étapes préparatoires du prochain cycle de programmation, afin d'être prêt pour la mise en œuvre dès l'adoption du règlement, notamment à travers une évaluation pays suivie de consultations.

Prenant la parole, Monsieur NITUNGA a remercié la délégation pour sa visite et a souligné que le Burundi attache une grande importance aux relations existantes avec l'Union européenne. Il a demandé à la délégation de mobiliser davantage d'efforts en faveur du Burundi, particulièrement pour soutenir l'augmentation d'un budget substantiel destiné au pays. Il a rappelé la trajectoire nationale, avec l'ambition de devenir pays émergent en 2040 et pays développé en 2060, et a insisté sur la nécessité de poursuivre cet élan.

Enfin, les deux parties se sont convenues qu'une réunion du comité technique aura lieu le 7 octobre 2026, afin de permettre à la délégation européenne de présenter les projets du Burundi pour validation et de renforcer la planification et la programmation conjointes des interventions. (MAEIRCD)

Table ronde du Conseil des affaires de l'Afrique de l'Est sur le commerce et les investissements



Le vendredi 04 septembre 2026, à Bujumbura, à l'Hôtel Club du Lac Tanganyika, Monsieur Séverin MBA-RUBUKEYE, Secrétaire Permanent en charge des Affaires de la Communauté Est Africaine au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, a procédé à l'ouverture d'une table ronde des dirigeants du Conseil des affaires de l'Afrique de l'Est (EABC) consacrée au commerce et aux investissements intra et extracommunautaires. La tenue de cette rencontre intervient à un moment où la région doit renforcer sa capacité à faire face aux mutations de l'économie

mondiale. Elle constitue une occasion privilégiée de rapprocher les pouvoirs publics et le secteur privé, d'identifier les contraintes qui freinent encore les entreprises et de mieux valoriser les opportunités offertes par l'intégration économique régionale. La Communauté de l'Afrique de l'Est s'est affirmée comme l'un des espaces d'intégration économique les plus dynamiques du continent. Les progrès réalisés dans la libre circulation des biens, des services et des capitaux, ainsi que dans la coopération économique et le développement des infrastructures régionales, constituent des acquis importants. Cependant, le potentiel du commerce et de l'investissement intra EAC demeure insuffisamment exploité. Les barrières non tarifaires, les divergences réglementaires, les insuffisances infrastructurelles, les coûts logistiques,

l'accès limité au financement et le déficit d'information sur les opportunités régionales continuent de constituer des obstacles. À ces défis s'ajoutent les tensions géopolitiques, les changements climatiques et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales. Le Burundi est convaincu que la transformation économique ne pourra être durable sans un secteur privé dynamique,

compétitif, innovant et capable de conquérir les marchés régionaux et internationaux. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'action de l'Agence de Développement du Burundi, dont les missions portent notamment sur la promotion des investissements, le développement des exportations et l'amélioration du climat des affaires. **(MAEIRCD)**

Visite de courtoisie de l'Ambassadeur de France désigné au Burundi



Le jeudi 03 septembre 2026, l'Ambassadrice de

France désignée au Burundi Madame Caroline VI-NOT, a effectué une visite de courtoisie à l'Ambassade du Burundi à Paris où elle a été reçue par l'Ambassadrice du Burundi en France Madame Spès-Caritas NJEBARIKANUYE.

Elles ont évoqué ensemble les perspectives de travail qui leur permettront d'œuvrer ensemble au renforcement de la coopération bilatérale entre la France et le Burundi. **(Ambassade du Burundi à Paris)**

Célébration de la 24^{ème} journée de la médecine traditionnelle



Sous le thème « Réflexion sur les efforts de recherche et de développement en matière de médecine traditionnelle pour la réalisation de la couverture sanitaire universelle dans la région africaine », le Ministère de la Santé Publique a procédé, le lundi 31 août 2026, à Bujumbura, à la célébration de la 24^{ème} journée de la médecine traditionnelle 2026.

Dans son mot d'ouverture, le Secrétaire Permanent au Ministère de la Santé Publique Monsieur Pierre Sinarinzi a indiqué que même s'il n'y a pas encore au Burundi des centres de recherche sur la médecine traditionnelle, des chercheurs de certains centres comme les universités ont déjà fait des recherches sur certaines plantes médi-

nales et ont montré qu'elles sont indispensables pour la santé humaine. Monsieur Sinarinzi a précisé que des efforts ont été faits dans le but de promouvoir la médecine traditionnelle au Burundi. Il a précisé que le Gouvernement a déjà mis en place la loi régissant la protection des activités des tradipraticiens et qu'un Décret présidentiel a été signé en 2014 et des ordonnances ministérielles pour le mettre en application existent.

A l'Institut National de la Santé Publique (INSP), Monsieur Sinarinzi a fait aussi savoir qu'il existe un centre pour traiter les médicaments traditionnels. Il a invité les tradipraticiens à se conformer à la réglementation afin d'aider le Ministère de la Santé Publique et collaborer entre eux. Le Représentant du réseau national des associations des tradipraticiens au Burundi Monsieur Jothan Nikora a fait savoir qu'au Burundi, il y a dix-huit (18) associations qui pratiquent la médecine traditionnelle et 5021 autorisations ont été données aux tradipraticiens.

Le Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Monsieur Alexis Niyomwungere a indiqué que, ce thème les invite à réfléchir à la manière dont la recherche, l'innovation et les connaissances traditionnelles peuvent contribuer à améliorer durablement la

santé de la population. Selon lui, la médecine traditionnelle fait partie intégrante du patrimoine culturel et sanitaire de l'Afrique. Pour des millions de personnes, la médecine traditionnelle demeure accessible, digne de confiance et constitue souvent le premier recours en matière de soins. C'est pourquoi l'OMS encourage les Etats à renforcer les connaissances scientifiques sur son efficacité, sa sécurité et sa qualité afin d'en promouvoir une utilisation éclairée et fondée sur des données probantes. Plusieurs pays ont également renforcé leur cadre réglementaire, la formation universitaire, les normes de fabrication et les mécanismes d'enregistrement des médicaments traditionnels à base de plantes. Selon, Monsieur Niyomwungere d'importants défis subsistent. Les investissements dans la recherche sur la médecine traditionnelle restent insuffisants et de nombreux pays, y compris le Burundi, ont encore

besoin de renforcer leur cadre réglementaire et leur capacité scientifique. C'est pour ces deux raisons que le Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, appelle les Etats membres à accroître les investissements nationaux dans la recherche et le développement et, à protéger les connaissances traditionnelles. Au Burundi, cette vision revêt d'une importance particulière.

L'Organisation Mondiale de la Santé demeure pleinement engagée à accompagner le pays dans le renforcement de la recherche, la réglementation et l'utilisation de la médecine traditionnelle, tout en se conformant à la stratégie régionale et mondiale de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la médecine traditionnelle sur la période de 2025 à 2034. **(Le Renouveau)**

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Regionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi